

# Accès Scotia – Sigles et termes

Guide de référence rapide

SIGLES.....	2
TERMES .....	4

## Avertissement

Ce guide de référence a été préparé par La Banque de Nouvelle-Écosse à titre de documentation de référence à l'intention exclusive de sa clientèle. Il ne doit pas être réputé offrir des conseils financiers ou fiscaux ni des conseils en placement. La Banque de Nouvelle-Écosse n'offre aucune garantie relativement à ce guide de référence ni aux services qui y sont décrits. Ce guide de référence ne doit pas être distribué au grand public. Il est offert à titre d'information seulement. L'utilisation de ce service est assujettie aux conditions énoncées dans la documentation fournie lors de l'adhésion à ce service.

## SIGLES

<b>ACH</b>	Chambre de compensation automatisée	Réseau pour les opérations financières aux États-Unis. Une opération ACH est une opération électronique effectuée au pays entre les institutions financières participant au réseau ACH.
<b>CAD</b>	Dollar canadien	
<b>CCI</b>	Code de contrôle interne	Code généré automatiquement par la Banque Scotia pour chaque opération de télévirement. Le CCI est utilisé lors des communications avec la Banque Scotia à propos des télévirements.
<b>Code ACP</b>	Code de l'Association canadienne des paiements	Code à trois chiffres servant au classement des paiements TEF.
<b>Compte de règlement SERC</b>	Compte de règlement du Service électronique de rapprochement de chèques	Service permettant aux entreprises de rapprocher leurs comptes de décaissement et d'assurer une protection contre la fraude par chèque dans leur compte de règlement.
<b>CPG</b>	Certificats de placement garanti	Placement sûr qui garantit la totalité du montant initial investi. Les CPG peuvent porter intérêt à un taux fixe ou variable.
<b>Ct</b>	Crédit	Dans le contexte des paiements traités dans Accès Scotia, un crédit est un dépôt dans le compte du bénéficiaire.
<b>CVABS</b>	Carte Visa Affaires de la Banque Scotia	Solution de gestion des dépenses pour les petites et moyennes entreprises offerte dans les monnaies canadienne et américaine.
<b>DDA</b>	Dépôts à demande automatisés	Compte conçu spécifiquement pour les entreprises et une utilisation quotidienne.
<b>Dt</b>	Débit	Dans le contexte des paiements traités dans Accès Scotia, un débit est un retrait (prélèvement) à partir du compte du bénéficiaire.
<b>DT</b>	Dépôts à terme	Type de dépôt où les fonds sont bloqués pendant une période déterminée.
<b>EDI</b>	Échange de données informatisées	Transfert électronique de fonds comportant des informations détaillées.
<b>FCA</b>	Compte en devises	Compte d'exploitation disponible en euros (EUR), en livres sterling (GBP) et en yens (JPY) permettant aux clients d'envoyer et de recevoir des paiements en devises par télévirement par l'intermédiaire des services bancaires électroniques Accès Scotia.
<b>FX</b>	Taux de change	
<b>GCT</b>	Gestion centrale de trésorerie	Le service de GCT est un service de virements qui permet aux entreprises comptant un ou plusieurs établissements géographiquement dispersés de faire des dépôts dans un compte central unique appelé « compte de gestion centrale ».

<b>HE</b>	Heure de l'Est	
<b>IAT</b>	Opérations ACH internationales	Les clients peuvent envoyer et recevoir des paiements électroniques directement, en dollars américains.
<b>NCF</b>	Numéro de création de fichier	Numéro attribué aux fichiers téléversés dans le système de la Banque Scotia. Il est utilisé pour prévenir le traitement par inadvertance de fichiers dupliqués, c'est pourquoi il s'agit d'un numéro unique.
<b>PD</b>	Paiement direct Scotia	Habituellement suivi d'une série de chiffres attribués à un numéro de contrat TEF.
<b>PTD</b>	Prêt traité en direct	Prêt commercial qu'un utilisateur d'Accès Scotia peut visualiser en ligne.
<b>SDD</b>	Service de dépôt à distance	Service de dépôt de chèques permettant aux entreprises de déposer des chèques à distance depuis leurs locaux, à l'aide d'un numériseur à haut volume ou de leur logiciel de planification des ressources d'entreprise (ERP).
<b>SERC</b>	Services électroniques de rapprochement de chèques	Service permettant aux entreprises de rapprocher leurs comptes de décaissement et d'assurer une protection contre la fraude par chèque.
<b>TEF</b>	Transfert électronique de fonds	Transfert électronique de fonds dont l'exécution requiert des informations bancaires. Les TEF peuvent servir à transmettre ou à percevoir des paiements ponctuels ou périodiques au Canada, en dollars canadiens ou américains.
<b>USD</b>	Dollar américain	
<b>VFI</b>	Virements de fonds internationaux	Permet aux clients d'envoyer des paiements de faible valeur à l'étranger à partir de leurs comptes en dollars canadiens.

## TERMES

<b>Accès Scotia</b>	Solution numérique complète de services bancaires et de paiement qui permet d'accéder à des informations sur les comptes et à des services de gestion de trésorerie dans une solution Web unique.
<b>Approuver</b>	Action requise pour approuver les paiements et les transferts dont l'état ne correspond pas encore à « Prêt ».
<b>Bénéficiaire</b>	Entité à laquelle le paiement sera envoyé.
<b>Bénéficiaire</b>	Destinataire du ou des paiements exécutés par l'expéditeur. Le paiement peut être soit un débit, soit un crédit.
<b>Code d'autorisation</b>	Code utilisé par des personnes autres que les super utilisateurs pour l'inscription à Accès Scotia. Habituellement fourni par la personne qui a ajouté le nouvel utilisateur à Accès Scotia.
<b>Compte de contrepassation</b>	Compte désigné où les paiements ayant échoué sont retournés.
<b>Compte de règlement</b>	Compte en dollars américains domicilié au Canada qui permet à une entreprise d'émettre des chèques à des bénéficiaires aux États-Unis.
<b>Contrepassation</b>	Les contrepassations de TEF sont effectuées, dans la mesure du possible, jusqu'à trois jours après la réception du paiement.
<b>En attente</b>	État d'un paiement qui nécessite au moins une approbation.
<b>Groupe d'utilisateurs</b>	Un groupe auquel un utilisateur est attribué afin de lui donner accès à des services et des fonctionnalités spécifiques. Un groupe peut être attribué à plus d'un utilisateur, mais un utilisateur ne peut pas appartenir à plus d'un groupe.
<b>Groupe de services</b>	Contrôle les paramètres d'approbation pour chaque type de paiement attribué.
<b>Jeton numérique</b>	Permet aux utilisateurs d'Accès Scotia d'obtenir la valeur de leur jeton dans une application téléchargée sur leur appareil mobile.
<b>Liste de bénéficiaires</b>	Fonctionnalité optionnelle dans Accès Scotia permettant de stocker les informations des bénéficiaires, telles que les informations bancaires.
<b>Modèles</b>	Utilisés pour stocker des informations prédéfinies pour les paiements périodiques, ce qui permet d'économiser du temps et de réduire les saisies de données.
<b>Mot secret</b>	Utilisé comme identifiant lorsqu'un utilisateur d'Accès Scotia contacte le service d'assistance technique d'Accès Scotia. Peut être utilisé pour l'inscription par les super utilisateurs.
<b>Notes</b>	Moyen de communiquer avec la Banque à propos des recherches, des enquêtes et des rappels liés aux téléversements.
<b>Numéro de référence</b>	Numéro utilisé par tous les utilisateurs pour l'inscription dans Accès Scotia et figurant dans le courriel d'inscription envoyé au nouvel utilisateur.
<b>Paiement de factures</b>	Fonctionnalité d'Accès Scotia permettant de payer vos fournisseurs, comme les sociétés de services publics.
<b>Paiement unique</b>	Utilisez cette méthode pour les paiements qui ne seront envoyés qu'une seule fois à un bénéficiaire. Nécessite la saisie de toutes les informations nécessaires sans stocker les données pour les paiements périodiques.
<b>Paiement/N° de référence</b>	Numéro utilisé pour identifier les paiements individuels. Il est recommandé que ce numéro soit unique au cas où il vous faudrait rappeler ou retracer un paiement spécifique.
<b>Paiements intégrés</b>	Fonctionnalité qui vous permet d'envoyer différents types de paiement sur une seule plateforme (Accès Scotia)

<b>Paiements par télévirement</b>	Moyen d'envoyer des fonds par voie électronique dans n'importe quelle devise importante au Canada ou à l'étranger.
<b>Payeur</b>	Entité qui envoie un paiement à un bénéficiaire ou qui le perçoit de celui-ci.
<b>Rappel</b>	Les rappels TEF sont effectués lorsque vous annulez un ou plusieurs TEF avant que les instructions de paiement n'aient quitté la Banque Scotia.
<b>Recherche</b>	Une recherche TEF peut être lancée lorsque le bénéficiaire fait une demande de renseignements sur le paiement par TEF qu'il prétend n'avoir jamais reçu.
<b>Recherche de paiements</b>	Fonctionnalité d'Accès Scotia qui vous permet de rechercher des paiements à l'aide de différents critères.
<b>ScotiaFX</b>	Système de négociation par Internet offrant aux clients la flexibilité et la commodité nécessaires pour lancer des opérations de change en ligne en utilisant les taux du marché en temps réel pour les opérations au comptant, à terme et à la date d'attribution ainsi que les swaps.
<b>Service d'encaissement accéléré par boîte postale de gros et de détail</b>	Un service de perception et de traitement des chèques en dollars canadiens et américains.
<b>Soumettre</b>	Action requise pour traiter les paiements et les transferts dont l'état correspond à « Prêt ».
<b>Super utilisateur (Super util.)</b>	Personne désignée et autorisée qui a un accès complet à Accès Scotia.
<b>Transferts entre comptes</b>	Les transferts entre compte vous permettent de virer des fonds entre vos comptes domiciliés au Canada. Ces virements peuvent être effectués dans une même monnaie ou dans une devise (dollars canadiens et américains seulement).
<b>Virement <i>Interac</i><sup>†</sup> pour les entreprises</b>	Moyen rapide et facile d'envoyer et de recevoir des paiements par voie numérique, sans avoir besoin d'obtenir les informations sur le compte bancaire du bénéficiaire.